

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 28 septembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAC448 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Raymond Ballet, Octave Lamand et Hermann Schipke 35 rue Traversière (12e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Raymond Ballet, Octave Lamand et Hermann Schipke 35 rue Traversière (12e) ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 10 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

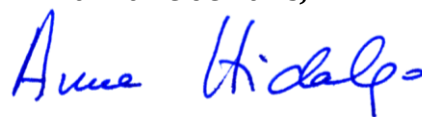
Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Raymond Ballet, Octave Lamand et Hermann Schipke 35 rue Traversière (12e).

Article 2 : Le texte de la plaque est : «A la mémoire des otages communistes fusillés par les nazis qui habitaient rue Traversière. Au n° 24, Raymond Ballet fusillé le 21 septembre 1942 au Mont Valérien Au n°58, Octave Lamand fusillé le 15 décembre 1941 à Caen et Hermann Schipke le 15 décembre 1941 au Mont Valérien.»

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 182 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, AP 1800409, rubrique 3121, nature 23138, exercices 2018 et suivants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Anne Hidalgo', is positioned below the title 'La Maire de Paris,'.

Anne HIDALGO